



En exercice : 58

Présents : 42

Votants : 48

Le Neuf Octobre Deux Mille Vingt-Trois à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 3 Octobre 2023, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ	DEROUET Loïc, titulaire
ATHÉE	MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
BALLOTS	DALIFARD Alexia, titulaire
BOUCHAMPS LES CRAON	GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
BRAINS SUR LES MARCHES	/
CHÉRANCÉ	/
CONGRIER	TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires
COSMES	COUËFFÉ Dominique, titulaire
COSSÉ LE VIVIEN	LANGOUËT Christophe, DOREAU Jean-Sébastien, MANCEAU Laurence, RADÉ Maurice, titulaires
COURBEVEILLE	BANNIER Géraldine, titulaire
CRAON	DE GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, PREVOSTO Dominique, RAGARU Edit, titulaires
CUILLÉ	DESHOMMES Catherine, titulaire
DENAZÉ	/
FONTAINE COUVERTE	BASLÉ Jérôme, titulaire
GASTINES	BERSON Christian, titulaire
LA BOISSIÈRE	TESSIER Jean-Pierre, titulaire
LA CHAPELLE CRAONNAISE	LECOT Gérard, titulaire
LA ROË	/
LA ROUAUDIÈRE	JULIOT Thierry, titulaire
LA SELLE CRAONNAISE	JUGÉ Joseph, titulaire
LAUBRIÈRES	BRÉHIN Colette, titulaire
LIVRÉ LA TOUCHE	CHANCEREL Philippe, titulaire,
MÉE	BAHIER Alain, titulaire
MÉRAL	/
NIAFLES	GENDRY Daniel, titulaire
POMMERIEUX	RESTIF Vincent, titulaire
QUELAINES ST GAULT	/
RENAZÉ	GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENAIIS Norbert, PELLUAU Philippe, titulaires
SENONNES	BARBÉ Béatrice, titulaire
SIMPLÉ	/
ST AIGNAN S/ROË	PENE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires
ST ERBLON	GAUCHER Olivier, titulaire
ST MARTIN DU LIMET	BOURBON Aristide, titulaire
ST MICHEL DE LA ROË	GILLES Pierrick, titulaire
ST POIX	BEUCHER Clément, titulaire
ST QUENTIN LES ANGES	/
ST SATURNIN DU LIMET	BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés : CHAUVIN Maxime (Ballots), BÉZIER Florence (Cossé-le-Vivien), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), GOHIER Odile (Denazé), CHADELAUD Gaétan (La Roë), DERVAL Séverine (La Selle-Craonnaise), CHAMARET Richard (Méral), GARBE Pascale (Méral), DE FARCY DE PONTFARCY Christine (Quelaines St Gault), LEFEVRE Laurent (Quelaines St Gault), GENDRY Hugues (Quelaines St Gault), CLAVREUL Yannick (Simplé), GUINEHEUX Dominique (St Quentin-les-Anges)

Étaient absents : SORIEUX Vanessa (Brains s/les Marches), VALLÉE Jacky (Chérancé), HAMARD Benoît (Craon)

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Richard CHAMARET a donné pouvoir à Daniel GENDRY
Pascale GARBE a donné pouvoir à Jean-Eudes GAUBERT
Christine DE FARCY DE PONTFARCY a donné pouvoir à Dominique COUËFFÉ
Laurent LEFEVRE a donné pouvoir à Christophe LANGOUËT
Hugues GENDRY a donné pouvoir à Quentin LANVIERGE
Florence BÉZIER a donné pouvoir à Maurice RADÉ

Secrétaire de Séance : Élu M. Philippe GUIARD, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2023-10/141 : ENVIRONNEMENT

Séance du : 9 octobre 2023

OBJET 2023-10/141 : ENVIRONNEMENT

MARCHÉ DE FOURNITURES DE BACS, COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET TRI DES EMBALLAGES

M. Pierrick GILLES, Vice-Président en charge des déchets ménagers et de la voirie, présente au conseil communautaire le rapport de la commission d'appel d'offres concernant le marché de fournitures de bacs, collecte des déchets ménagers et tri des emballages.

Il rappelle que ce marché a été lancé dans le cadre d'une procédure dite formalisée (appel d'offres européen) compte tenu de son montant. L'attribution des marchés relève donc réglementairement de la commission d'appel d'offres.

La Commission d'Appel d'Offres se réunit le 6 octobre 2023 afin d'examiner les offres, selon les critères de jugement des offres fixés au règlement de consultation. Il est rappelé que la durée des marchés est de 5 ans, à compter du 1^{er} janvier 2024, et peuvent être reconduits pour une année supplémentaire.

La Commission d'appel d'offres jugera comme étant les offres économiquement les plus avantageuses, celles des entreprises suivantes :

Décomposition des lots (montant exprimé en HT):

▪ **Lot 1 : Fourniture des bacs OMR et emballages BCMP et pièces détachées**

Une offre a été reçue pour ce lot. L'offre de l'entreprise **SULO France** a été jugée conforme au CCTP et a été retenue sur la base des montants suivants :

	Budget estimatif sur 6 ans
<u>Base</u> : Fourniture de bacs OMR et BCMP et pièces détachées	367 773,00 €HT
<u>Tranche Optionnelle 1</u> : Fournitures de pièces détachées pour le parc de bacs existants	
<u>Tranche Optionnelle 2</u> : La reprise et la valorisation des bacs endommagés	

▪ **Lot 2 : Collecte des OMR et des emballages BCMP en porte à porte et transport vers les exutoires**

Une offre a été reçue pour ce lot. L'offre de l'entreprise **SUEZ** a été jugée conforme au CCTP et a été retenue sur la base des montants suivants :

	Budget estimatif sur 6 ans
<u>Base</u> : Collecte des OMR et des emballages BCMP en porte à porte et transport vers les exutoires	6 690 379,85 €HT
<u>Tranche Optionnelle 1</u> : Collecte en redevance incitative	

Seule a été retenue la tranche ferme pour un montant de 6 541 098,68 € HT.

▪ **Lot 3 : Collecte du verre et des papiers en apport volontaire et transport vers leurs exutoires**

Deux offres ont été reçues pour ce lot. L'offre de l'entreprise **SUEZ** a été jugée la mieux-disante, selon l'ensemble des critères sus-mentionnés, sur la base des montants suivants :

	Budget estimatif sur 6 ans
<u>Base</u> : Collecte du verre et des papiers en apport volontaire et transport vers leurs exutoires	717 260,40 €HT
<u>Tranche Optionnelle 1</u> : Lavage externe des colonnes d'apport volontaire pour les flux Verre et Papiers	
<u>Tranche Optionnelle 1</u> : Lasurage des colonnes d'apport volontaire	

▪ **Lot 4 : Le tri des emballages BCMP et le stockage / rechargement des papiers sans tri**

Une offre a été reçue pour ce lot. L'offre de l'entreprise **SÉCHÉ Éco Industrie** a été jugée conforme au CCTP et a été retenue sur la base des montants suivants :

	Budget estimatif sur 6 ans
<u>Base</u> : Le tri des emballages BCMP et le stockage / rechargement des papiers sans tri	5 895 840,00 €HT
<u>Tranche Optionnelle 1</u> : Le tri des emballages BCMP uniquement	

Seule a été retenue la tranche ferme pour un montant de 3 013 920,00 € HT.

Considérant la proposition de la Commission d'Appel d'Offres du 6 octobre 2023,

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :
A l'unanimité (48 votants)**

- ⇒ **PREND ACTE** du rapport de la commission d'appel d'offres quant à l'attribution des marchés concernant les marchés de pré-collecte, collecte et tri des déchets ménagers et assimilés,
- ⇒ **AUTORISE** le Président ou le Vice-Président à signer les marchés, et toutes autres pièces relatives à ces marchés (avenants,...).

*Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 16 octobre 2023*

*Pour extrait conforme,
Le Président,
Christophe LANGOUËT*

*Le secrétaire de séance,
Philippe GUIARD*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20231009-DELIB202310141-CC

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2023

Affichage : 18/10/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

